



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 2 décembre 2009 (03.12)
(OR. en)**

16918/09

LIMITE

**ACCTR 1
ELARG 106**

NOTE POINT "I/A"

de: la présidence

au: Comité des représentants permanents

Objet: Création d'un groupe ad hoc pour la rédaction du traité d'adhésion de la Croatie

1. Les négociations d'adhésion avec la Croatie ont bien avancé. À ce stade, vingt-huit chapitres de négociation ont déjà été ouverts, dont quinze ont pu être provisoirement clôturés. Il conviendrait par conséquent d'entamer la rédaction du traité d'adhésion de ce pays.
2. Le Comité des représentants permanents est donc invité à créer un groupe ad hoc pour la rédaction du traité d'adhésion de la Croatie.
3. Ce groupe ad hoc fera rapport au Comité des représentants permanents et au Groupe "Élargissement et pays menant des négociations d'adhésion à l'UE".